

populaire... l'indépendance repoussée? Une vaillante nation de 18 millions d'habitants n'est jamais subjuguée et morcelée, qu'elle n'y prête les mains elle-même. Nous déplorons le partage, que personne ne saurait approuver, mais nous le regardons comme un fait accompli dont la faute principale est aux Polonais et que les Français ont toujours dédaigné de réformer, même dans ces jours de gloire où, secondés par les plus braves guerriers de la Pologne, ils se furent rendus maîtres de ce pays.

Quant à l'Autriche en particulier, nous demandons comment il a pu se faire qu'un gouvernement, représenté sans cesse comme ultra-aristocratique et ultra-catholique, ait maintenu excitée la fureur populaire contre ces mêmes aristocrates et ces mêmes prêtres, au profit exclusif desquels on dit que le peuple a été opprimé? Et comment se fait-il que ce peuple opprimé par le gouvernement le défend, tandis que les gentilshommes et les prêtres, ses favoris, l'attaquent? D'où vient cette reconnaissance chez un peuple d'esclaves, cette ingratitude parmi les classes privilégiées outre mesure?

La Gazette Universelle Allemande contient la nouvelle fort importante, qu'à la première chambre de Saxe, dans sa séance du 24 mars dernier, le député Dittrich avait déclaré qu'il venait de recevoir du ministre du culte une bulle papale datée du 1^{er} mars 1846, dans laquelle il est dit que les mariages mixtes seraient dorénavant admis; et que ceux qui existent sont reconnus valables par Rome.

La cour d'assises de Rouen a été saisie de l'affaire du duel entre M. de Beauvallon rédacteur du Globe et M. Dujarrier gérant de la Presse. On sait que ce dernier a été tué dans ce duel. Plus de cent témoins ont été entendus dans cette affaire. M. Berryer a défendu M. de Beauvallon.

Notre correspondance particulière nous transmet aujourd'hui l'acquiescement de M. de Beauvallon de la manière suivante :

« Nous avons à annoncer l'acquiescement de Beauvallon, qui, comme on sait, a tué en duel M. Dujarrier, gérant de la Presse. La partie civile a conclu à la condamnation de ce dernier à 50,000 francs de dommages-intérêts. La cour, après trois quarts d'heure de délibération, a rendu un arrêt longuement motivé, qui condamne Mme veuve François et le mineur Dujarrier aux frais du procès et leur accorde leurs recours contre M. Rozémond de Beauvallon; a condamné en outre celui-ci envers Mme veuve Dujarrier et le mineur François, à vingt mille francs de dommages-intérêts. La durée de la contrainte par corps est fixée à deux années. »

On écrit de Trieste, 20 mars : Suivant les dernières nouvelles d'Orient, un affreux ouragan a dévasté la ville de Philippopoli. Sept cents boutiques, deux mosquées et cent quarante des plus beaux édifices ont été détruits et les pertes sont évaluées à 40 millions de piastres. La désolation est extrême.

Reconstitution du ministère en Belgique.

Avant-hier dans la soirée, après de nombreuses conférences, le ministère a été définitivement reconstitué ainsi :
M. le comte de TIERX, ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Van de Weyer.
M. DE BRUNO, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. de Muelenaere.
M. MALOU, ministre des finances, titulaire actuel.
M. le baron d'ANETHAN, ministre de la justice, titulaire actuel.
M. DE BAVAY, ministre des travaux publics, en remplacement de M. d'Hoffschmidt. Il est sous-secrétaire général de ce ministère.
M. le général P. DE WEVER, ministre de la guerre, en remplacement de M. le général de Bary, qui s'est retiré depuis le 27 février.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un regard en arrière sur les divers ministères qui ont gouverné la Belgique depuis quinze ans; on se fera une idée exacte de la manière dont les deux opinions, aujourd'hui aux prises, ont participé à leur formation :

1^{er} ministère : — A l'arrivée du roi (21 juillet 1831) un premier ministère a

été formé; il se composait de : MM. Raikem, de Muelenaere, de Sauvage, Coghien et de Fally.

Ce ministère ne dura que 21 jours et fut renouvelé après les événements du mois d'août.

2^e ministère : — (16 août 1831) MM. Raikem, de Muelenaere, Ch. de Brouckère, Coghien et Teichman.

Ce dernier s'étant retiré, fut remplacé en novembre par M. de Theux.

3^e ministère : — (Octobre 1832) MM. Lebeau, Rogier, Goblet, Durviver, de Mérode et Evain.

4^e ministère : — (Août 1834) MM. de Muelenaere, de Theux, d'Anethan et de Willmar.

M. de Muelenaere s'étant retiré, fut remplacé par M. Nothomb, et lors de l'adoption des vingt-quatre articles, MM. Ernst et d'Haart furent remplacés par MM. Raikem et Desmazières.

5^e ministère : — (Avril 1840) MM. Lebeau, Rogier, Leclercq, Liedts, Mercier et Buzen.

6^e ministère : — (Mars 1841) MM. de Muelenaere, Nothomb, de Brier, Desmazières, Van Volxem et de Liem.

M. de Muelenaere s'étant retiré au mois d'août suivant, fut remplacé par M. Smits.

7^e ministère : — (Mars 1843) MM. Nothomb, Goblet, Mercier, Dechamps, d'Anethan et Dupont.

8^e ministère : — (Juillet 1845) MM. Van de Weyer, Dechamps, d'Anethan, d'Hoffschmidt, Malou et Dupont.

Ce ministère a donné sa démission le 2 mars.

Si nous examinons combien chaque parti politique a fourni d'hommes au pouvoir, nous trouvons que sur 33 personnes qui ont passé au ministère depuis l'arrivée du roi, vingt-quatre appartiennent à l'opinion libérale, et neuf au parti catholique.

Pendant cet intervalle de temps, il n'y a eu d'ailleurs qu'un seul ministère homogène, c'est celui de 1840; tous les autres ministères appartenant aux deux opinions, mais pour être impartial, dans le ministère de 1834, M. de Theux, ayant constamment eu entre les mains le portefeuille de l'intérieur, puis y ayant plus tard ajouté le portefeuille des affaires étrangères, avait fini par prendre une prépondérance telle qu'on s'est habitué dans le public à regarder le ministère, à la tête duquel cet homme d'état s'est trouvé placé, comme un ministère purement catholique.

Nous donnons ci-après le résumé de l'opinion de quelques journaux belges sur la situation actuelle du pays. Il est à remarquer que ces articles étaient écrits avant que la composition du nouveau ministère fût connue.

Le Journal du Commerce d'Anvers publie un article où l'on remarque le passage suivant :

Il y a quelque chose cependant qui doit étonner, c'est qu'un esprit aussi prudent, aussi réservé, aussi calme que celui du roi, ne s'aperçoive pas qu'il est comme en oratelle, et ne s'occupe pas d'empêcher le bandeau doré et soyeux tressé sur ses yeux. Il est évident pour nous que Sa Majesté ne jouit pas du libre exercice de sa prérogative.

Si elle en jouissait pleinement, eût-elle repoussé la pensée du cabinet Rogier quand elle acceptait les hommes?

On fait un reproche aux libéraux modérés de s'isoler, de ne pas se dévouer, c'est le terme qui paraît consacré; mais pourquoi s'isolent-ils? n'est-ce pas parce que le parti catholique tient le roi de plus en plus isolé de la nation, qui ne demanderait pas mieux que de le voir avec elle, qui est désolée, en ce moment, que ses vœux ne parviennent pas jusqu'au trône?

Cependant il faut en finir. Le pays souffre, ses affaires languissent, ses maux s'aggravent, ses pauvres augmentent. La situation sera bientôt insupportable. Ceux qui l'ont faite peuvent ne pas s'en effrayer; ils ne peuvent que gagner à perdre du temps; ils appellent cela gagner du temps; mais le roi, nous ne pouvons supposer que le roi ne soit pas d'un avis tout contraire.

Répétons-le, ne cessons de le répéter à satiété; on ne sortira de la position bien plus ridicule que difficile dans laquelle une misérable politique a placé le pays, qu'en mettant celui-ci aux mains d'une administration libérale.

« Rien n'est changé depuis le jour où nous nous sommes réunis à la Chambre. Orban. Le pays en est toujours à gémissir sous la situation lamentable qu'on lui a faite. Des lois importantes sont en suspens, grâce à cette rébellion de la Cambrilla contre le jeu régulier de nos institutions; les budgets sont en retard; les négociations à l'extérieur ne sont pas suivies avec la vigueur qui convient aux intérêts de la Belgique; l'administration est affaiblie, les gouverneurs laissent les arrêtés royaux; le clergé continue avec son audace habituelle à empiéter sur les droits du pouvoir civil. Voilà où l'odieuse système mixte nous a menés, et voilà la situation où ceux qui profitent de ces monstrueux abus voudraient nous voir persévérer. »

Nous le répétons, il ne nous convient point de suivre nos adversaires dans la route des faux-fuyants et des hypothèses où ils voudraient nous entraîner. Nous ne leur laisserons pas marteler le mensonge dans la tête de leurs lecteurs, sans le relever sommairement; mais dans la position cruelle où l'on a placé le pays, l'attaque contre le honteux système qui prévaut, voilà notre rôle. La défense

appartient à ceux qui ont à se reprocher d'avoir prêté les mains à tout ce que nous voyons de malheureux et de méprisable dans la situation.

Voici maintenant le revers de la médaille présenté par le Courrier d'Anvers :

« Nous le disons avec une conviction et une douleur profondes: l'anarchie et la ruine du pays sont au bout des coupables violences auxquelles se livre en ce moment notre presse radicale. Ce résultat est inévitable: le bon sens public ne résiste à des provocations incessantes que rien n'excuse, et qui n'ont peut-être pas de précédents en Belgique. Nos adversaires se croient déjà assez forts pour jeter tout à fait le masque. Ils ne se bornent pas à exiger en titre général qu'on interprète la constitution en avant, qu'on partage les biens des riches aux pauvres, qu'en transformant l'appel au roi en appel au peuple, et qu'on expulse du pays certaines catégories de Belges; ils en sont arrivés aux personnalités les plus offensantes, les plus calomnieuses contre le chef de la dynastie de 1831. L'un d'eux, voulant rivaliser sans doute avec M. Ephrussi même, publiait hier les lignes suivantes que nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs afin qu'ils ne nous accusent pas d'exagérer les dangers de la situation. Nous copions textuellement :

« Oui, respectons la couronne, si elle respecte assez son peuple pour ne pas lui donner le spectacle dégradant, d'un pouvoir livré à la sottise et au coquillage. Sinon non! »

« Respectons la couronne, si elle n'oublie pas son origine populaire; et si elle ne veut pas substituer au régime constitutionnel le régime du bon plaisir et du gouvernement personnel; sinon non! »

« Respectons la couronne, si elle ne sert pas d'abri à l'intrigue et à la corruption, si ces deux chancres qui rongent le peuple; si elle ne met pas en honneur les basses passions d'une courtoisie sans public; sinon non! »

« Respectons la couronne, si elle fait rendre gorge à des hommes qui se sont enrichis de la sueur du peuple, qui se font un trésor de sa misère; sinon non! »

« Respectons la couronne, si elle veut bien comprendre enfin que le peuple est le plus patient, se lasse un jour d'être joué, berné, mystifié; sinon non! »

« Respectons la couronne, si elle honore et respecte assez le peuple belge pour ne pas lui livrer la tête de ses ministres à la vindicte populaire; sinon non! »

« Oui! Respectons la couronne, si elle est respectable; sinon non! »

Il est à remarquer que ces infamies font suite à un éloge pompeux de la dernière combinaison Rogier-Delfosse et à un appel direct à la révolte. Nous sommes très-persuadés que M. Rogier et quelques-uns de ses amis ne prennent pas la moindre part à ces tristes excès; nous croyons même qu'ils les déplorent et les déplorent, mais nous devons les plaindre d'être obligés de s'appuyer sur de tels auxiliaires. Une cause politique n'a de poids et d'avenir que lorsqu'elle reste honnête et digne. Elle est affaiblie bien plutôt que renforcée par l'injure et la calomnie, par les mépris des lois, par les excitations à la guerre civile. Nous adjurons tous les libéraux modérés de protester avec nous contre les faits et gestes des bonnets rouges du journalisme. Il est temps que l'opinion conservatrice tout entière se ligue et s'arme dans la prévision des dangers que la violence croissante de nos modernes sans-culottes menace le pays.

Nouvelles de Pologne.

Les troubles de Pologne peuvent être regardés comme entièrement apaisés; grâce aux mesures promptes et énergiques que leur ont opposées les puissances protectrices.

Quelques chefs de l'insurrection cracovienne sont parvenus à se réfugier en France en passant par la Moravie, la Silésie et la Bavière; pour faciliter leur évasion et leur offrir les moyens de bien jouer leur rôle, des commis voyageurs et des agents de plusieurs maisons faisant le commerce des chevaux, leur ont cédé leurs passeports et leurs cartes de légitimation et leur ont même procuré des échantillons de vins.

Il se confirme que la maison de détention de Sonnenbourg a été disposée pour recevoir 110 Polonais prévenus du crime de haute trahison. Le directeur de la prison, M. Burekhardt, passe pour un homme très-humain, qui sait allier des devoirs de son place avec les égards dus au malheureux.

La Gazette Universelle d'Angsbom publie la correspondance de son correspondant de Gallicie, en date du 21 mars.

« Les troubles de Gallicie se poursuivent avec une certaine intensité; l'organisation du pouvoir (dans les localités où les juridictions patrimoniales et autres charges seigneuriales se sont dissoutes) fait des progrès rapides, grâce à l'activité de plusieurs fonctionnaires du gouvernement, et l'on espère que le louable à été déployé par les autorités supérieures. L'accomplissement de ce qui est le plus pressé est même profondément ébranlé, et il lui faudra bien des années pour se remettre entièrement; ce qui est d'autant plus regrettable que, dans ces derniers temps, la Gallicie avait pris un remarquable essor. »

Grâce aux dispositions de la propagande parisienne, qui avait interdit à ses partisans la vente des blés, afin qu'immédiatement après qu'elle aurait éclaté, la révolution fût préservée

des rebelles. Un coup elle fit un pas ou plutôt un bond en avant, les bras étendus vers la table de nuit.

« Comment de voir d'Avrigny se pencher curieusement sur cette table et s'occuper de telle sorte d'être certain d'avoir vidé pendant la nuit. »

« Le vin se retrouvait au flacon plein, juste comme il était quand elle en avait jeté le contenu dans les secondes. »

« Le spectre de Valentin méditant uneempoisonneuse eût produit moins d'effet sur elle. »

En effet, c'est bien là couleur du breuvage qu'elle a versé dans le verre de Valentine et que Valentine a bu; c'est bien ce poison qui ne peut tromper l'œil de M. d'Avrigny et que M. d'Avrigny regarde attentivement; c'est bien un miracle que Dieu a fait sans doute pour qu'il restât, malgré ces précautions de l'assassin, une trace, une preuve, une dénonciation du crime.

Cependant, tandis que madame de Villefort était restée immobile comme la statue de la Terreur, tandis que Villefort, la tête cachée dans les draps du lit mortuaire, ne voyait rien de ce qui se passait autour de lui, d'Avrigny s'approchait de la fenêtre pour mieux examiner de l'œil le contenu du verre et en dégustait une goutte prise au bout du doigt.

« Ah! murmura-t-il, ce n'est plus de la brucine maintenant; voyons ce qu'il en est. »

« Alors, tournant vers les armoires de la chambre de Valentine, armoire à laquelle elle avait attaché un trait de sa petite case d'argent un flacon d'acide nitrique, il en laissa tomber quelques gouttes dans l'opale de la liqueur; puis se changea aussitôt en un demi-verre de sang vermeil. »

« Ah! dit d'Avrigny, avec l'horreur du juge à qui se révèle la vérité, mêlée à la joie du savant à qui se dévoile un problème. »

Madame de Villefort tourna un instant sur elle-même, ses yeux lancèrent des flammes; puis s'éteignirent; elle chercha, chancelante, la porte de la main, et disparut.

Un instant après, on entendit le bruit éloigné d'un corps qui tombait sur le parquet.

Mais personne n'y fit attention; la garde était occupée à regarder l'analyse chimique, Villefort était toujours anéanti.

M. d'Avrigny seul avait suivi des yeux madame de Villefort et avait remarqué sa sortie précipitée.

« Regardez la tapisserie de la chambre de Valentine, et son regard à travers celle d'Edouard, put plonger dans l'appartement de madame de Villefort, qui vit étendue sans mouvement sur le parquet. »

« Mais, se dit madame de Villefort, dit-il à la garde; madame de Villefort se précipita. »

cœur de bronze. — Morte, dites-vous? s'écria une troisième voix; qui a dit que Valentine était morte?

Les deux hommes se retournèrent; et sur la porte aperçurent Morrel debout, pâle, bouleversé, terrible.

Voici ce qui était arrivé : A son heure habituelle et par la petite porte qui conduisait chez Noirtier, Morrel s'était présenté.

Contre la coutume, il trouva la porte ouverte; il n'eut donc point besoin de sonner; il entra.

Dans le vestibule, il attendit un instant, appelant un domestique quelconque qui l'introduisit près du vieux Noirtier.

Mais personne n'avait répondu; les domestiques, on le sait, avaient déserté la maison.

Morrel n'avait ce jour-là aucun motif particulier d'inquiétude; il avait la promesse de Monte-Christo que Valentine vivait, et jusque-là la promesse avait été fidèlement tenue. Chaque soir de compte lui avait donné de bonnes nouvelles que confirmait le lendemain Noirtier lui-même.

Cependant cette solitude lui parut singulière; il appela une seconde, une troisième fois, même silence.

Alors il se décida à monter.

La porte de Noirtier était ouverte comme les autres portes.

La première chose qu'il vit fut le vieillard dans son fauteuil, à sa place habituelle; mais ses yeux dilatés semblaient exprimer un effort intérieur que confirmait encore la pâleur étrange répandue sur ses traits.

— Comment allez-vous, monsieur? demanda le jeune homme, non sans un certain serrement de cœur.

— Bien, fit le vieillard avec son ohnement d'habitude, bien!

Mais sa physionomie sembla croître en inquiétude.

— Vous êtes préoccupé, continua Morrel, vous avez besoin de quelque chose; Voulez-vous que j'appelle quelqu'un de vos gens?

— Oui, fit Noirtier.

Morrel se suspendit au cordon de la sonnette, mais il eut beau le tirer à le rompre, personne ne vint.

Il se retourna vers Noirtier; la pâleur et l'angoisse, allaient croissant sur le rivage du vieillard.

Maximilien s'élança par le petit escalier qu'il franchit en deux bonds tandis que Noirtier semblait lui crier des yeux :

— Plus vite! plus vite!

Une minute suffit au jeune homme pour franchir plusieurs chambres solitaires comme le reste de la maison, et jusqu'à celle de Valentine.

Il n'eut pas besoin de pousser la porte, elle était toute grande ouverte.

Un sanglot fut le premier bruit qu'il perçut. Il vit, comme à travers un nuage, une figure noire agenouillée et perdue dans un amas confus de draperies blanches. La crainte, l'effroyable crainte, le clouait sur le seuil.

Ce fut alors qu'il entendit une voix qui disait : Valentine est morte, et une seconde voix qui, comme un écho, répondait :

— Morte! morte!

V.

Maximilien.

Villefort se releva presque honteux d'avoir été surpris dans l'accès de cette douleur. Le terrible état qu'il exerçait depuis vingt-cinq ans était arrivé en fait plus ou moins qu'un homme.

Son regard, un instant égaré, se fixa sur Morrel.

— Qui êtes-vous, monsieur, dit-il, vous qui oubliez qu'on n'entre pas ainsi dans une maison qu'on habite le mort? Sortez! sortez!

Mais Morrel demeurait immobile; il ne pouvait détacher ses yeux de spectacle effrayant de ce lit en désordre et de la pâle figure qui était couchée dessus.

— Sortez! entendez-vous! cria Villefort, tandis que d'Avrigny s'avançait de son côté pour faire sortir Morrel.

Celui-ci regarda d'un air égaré ce cadavre, ces deux hommes, toute la chambre, sembla hésiter un instant, ouvrit la bouche, puis enfin, ne pouvant pas un mot répondre, malgré l'innombrable essaim d'idées qui envahissaient son cerveau, il rebroussa chemin en s'enfonçant dans ses cheveux, de telle sorte que Villefort et d'Avrigny, au lieu de le voir se précipiter, échangeant, après s'être vu, un regard qui voulait dire :

— Il est fou!

Mais avant que cinq minutes se fussent écoulées, il s'entendit gémissant sous un poids considérable, et l'on vit Morrel qui, avec une force humaine, soulevait le fauteuil de Noirtier, et le portait dans le salon.

Le fauteuil à terre et la table rapidement jusque dans la chambre de Valentine.

Tout ceci manœuvre s'exécuta avec une force décaplée par le bras frénétique du jeune homme.

Mais une chose était effrayante surtout, c'était la figure de Noirtier.

... ne paraît pas devoir augmenter... dans la plupart des châ-... provisions et qu'on en découvre tou-... jours de nouveaux.

En tout, près de 50 émissaires du comité polonais à l'étranger ont été les uns tués, les autres faits prisonniers. Le nombre des insurgés soumis à une enquête peut, dans la Gallicie seule, se monter à 2,000, dont les moins compromis seront probablement bientôt élargis. En général, comme il s'agit de faits, et non pas de plans subversifs, le procès sera court et ne durera que quelques mois.

La sûreté des voies publiques est partout rétablie et les bureaux de poste se chargent de nouveau d'envois pécuniaires pour la Gallicie, ou de ce pays pour le dehors. Le résident prussien à Cracovie a reçu de Berlin de nouvelles instructions qui lui enjoignent de concourir autant que possible au rétablissement du sénat de Cracovie. Les journaux de Lemberg publient deux arrêtés du gouvernement. Le premier donne à la bourgeoisie de Lemberg des pouvoirs pour avoir, dans les jours du mouvement, contribué à l'entretien de l'ordre public et avoir partagé jour et nuit le service des gardes et des patrouilles avec le militaire. Le second arrêté s'oppose aux quêtes pour l'émigration polonaise en France. Il est conçu comme il suit :

Le gouvernement a appris que des contributions d'argent ont eu lieu dans le pays au prétexte d'établir un fonds de secours pour des écoliers pauvres dans des écoles techniques, et qu'on a même osé demander à des particuliers une contribution annuelle de 5 p. c. des impôts qu'ils prélèvent sur leurs propriétés, tout cela dans le but véritable d'envoyer les sommes réunies par ce moyen à l'appel de l'émigration en France, laquelle est constamment occupée à diriger ses plans criminels, et de secondaires entreprises qui troublent le repos de notre province. Le gouvernement s'oppose à ce qu'on appelle l'émigration en France, laquelle est constamment occupée à diriger ses plans criminels, et de secondaires entreprises qui troublent le repos de notre province. Le gouvernement s'oppose à ce qu'on appelle l'émigration en France, laquelle est constamment occupée à diriger ses plans criminels, et de secondaires entreprises qui troublent le repos de notre province.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HELENE.

Par le général Montholon.

Campagnon d'exil et exécuteur testamentaire de Napoléon.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

CHAPITRE XVII.

Le 15 août, le général Montholon, accompagné de sa femme, de ses enfants, et de ses domestiques, se rendit à la messe à huit heures.

Il y avait beaucoup de monde, et l'on se voyait de tous côtés. Le général, qui était assis à côté de sa femme, se pencha vers elle et lui dit :

— Tu vois, ma chère, que tout va bien. Les enfants sont contents, et les domestiques aussi. C'est toujours ainsi que ça va.

— Depuis plusieurs jours, l'empereur a été fort souffrant et n'a pu se lever de son lit. C'est toujours la même chose.

— Antomarchi rit quand je lui disais cela.

— Et moi, je vous dis que l'on ne peut pas se fier à ces gens-là. Ils sont tous des traîtres.

— Oh ! vous êtes en délire, monsieur ! dit Villefort, essayant vainement de se débattre dans le cercle où il se sentait pris.

— Je suis en délire ! s'écria Morrel ; eh bien ! j'en appelle à M. d'Avrigny lui-même. Demandez-lui, monsieur, s'il se souvient encore des paroles qu'il a prononcées dans votre jardin, dans le jardin de cet hôtel, le soir même de la mort de madame de Saint-Méran, alors que tous deux, vous et lui, vous croyiez seuls, vous vous entreteniez de cette mort tragique, dans laquelle cette fatalité dont vous parlez et Dieu que vous accusez injustement, ne peuvent être comptés que pour une chose, c'est-à-dire pour avoir trépassé Valentine !

— Et moi, je vous dis que l'on ne peut pas se fier à ces gens-là. Ils sont tous des traîtres.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

demande l'explication de cette douleur interne semblable à l'incision que ferait un coup de canif donné à une profondeur de deux pouces au-dessous du sein gauche et sans qu'il y ait extérieurement aucune sensation douloureuse.

Antomarchi m'a valu une visite de sir Hudson-Lowe : le pauvre jeune homme s'ennuie de notre vie de cénobite ; il passe ses journées à courir l'île ou la rue de James-Town. L'officier d'ordonnance s'ennuie de son côté de passer ainsi sa vie à cheval. Mais ce n'est pas tout : à peine rentré à Longwood, Antomarchi continue à pied ses promenades, et constamment il oublie l'heure fatale passé laquelle l'enceinte du jour se réduit à une enceinte de quelques toises de rayon autour des bâtiments d'exploitation. Les patrouilles l'arrêtent, et il faut un ordre supérieur pour le remettre en cage.

Le 2 septembre, l'empereur a fait écrire à lord Liverpool, par le grand-maréchal, pour demander la liberté d'aller prendre des bains minéraux en Angleterre, ou en tout autre pays qui lui serait désigné ; mais sir Hudson-Lowe a renvoyé la lettre sous prétexte qu'elle était cachetée, ce qui a été l'occasion de nouvelles discussions outrageantes ; quoi qu'il en soit, sir Hudson-Lowe a repris la lettre et a écrit qu'il l'enverrait à son gouvernement.

Cette petite victoire a donné à l'empereur le désir de monter à cheval. Le cottage de M. Doveton est toujours le but favori de sa promenade, il se plaît à faire porter son déjeuner sous les beaux ombrages de cette partie de l'île et à y passer une partie de la journée. — Souvent, il ne rentre à Longwood qu'à la nuit tombante. Cet exercice combat avec quelque succès les progrès de son mal interne ; cependant il a été souffrant hier (14 octobre 1820), en revenant à Longwood. De vives douleurs d'estomac l'ont forcé de faire au pas la plus grande partie du chemin, et dans la soirée il y a eu vomissement de mauvaise nature. Il s'est enfin décidé à recourir à un remède que lui avait prescrit Corvisard, dans une situation analogue, et qu'il lui avait conseillé de faire si jamais il éprouvait les mêmes symptômes d'inflammation interne. Ce matin (14 octobre), il s'est laissé proposer un cautère au bras gauche. Antomarchi aurait préféré l'emploi des vésicatoires volants ; mais l'empereur s'y est refusé en lui disant : « Pensez-vous donc que M. Lowe ne me martyrise pas assez ? »

Le bon effet de ce remède a rendu le besoin du mouvement, les promenades ont recommencé ; en rentrant aujourd'hui, le 1^{er} novembre, l'empereur, voyant qu'il n'y avait pas d'ouvriers à la nouvelle maison, a cédé à la curiosité d'en voir les appartements. La belle dimension des pièces destinées à son logement l'ont empêché de dire qu'il y serait mieux que dans le cottage de M. Doveton, et qu'au fait ce serait agir comme les enfants qui bondissent contre leur ventre, que de se refuser à l'habiter quand elle serait terminée. Pendant son séjour, quelques légers changements de distribution ont été opérés, et le duc au gouverneur, mais comme il n'y avait rien de personnel, il se persuade que sir Hudson-Lowe ne saura pas la vérité, comme si tout ce qui se passe à Longwood n'était pas connu de lui, même dans les moindres détails. L'habitude du pouvoir royal donne parfois d'étranges illusions.

Ce que je n'avais pu faire admettre à l'empereur est arrivé ; le télégraphe annonçait à Plantation-House notre examen de la nouvelle maison, pendant que je recevais l'instruction de demander, comme venant de moi, qu'une porte de communication fût ouverte ou qu'une sonnette fût posée ; dès le lendemain, sir Hudson-Lowe venait en conférer avec moi, en me demandant comment le général Bonaparte avait trouvé sa nouvelle habitation.

Le humeur de l'empereur fut extrême ; il me dicta une lettre pleine d'amertume pour déclarer que jamais il n'entrerait que contraint par la violence dans la nouvelle maison, et qu'il était destiné à en partir aussitôt qu'il le pourrait. Il fut au milieu de laquelle la maison était construite.

Enfin Villefort, le plus maître de tous, après avoir pour ainsi dire cédé pendant quelque temps sa place à Maximilien, Villefort prit la parole.

— Monsieur, dit-il à Maximilien, vous aimez Valentine, dites-vous ; vous étiez son fiancé, j'ignorais cet engagement ; et cependant moi, son père, je vous les pardonne ; car, je le vois, votre douleur est grande, réelle et vraie. D'ailleurs, chez moi aussi la douleur est trop grande pour qu'il reste en mon cœur place pour la colère. Mais, vous le voyez, l'ange que vous espérez a quitté la terre ; elle n'a plus que faire des adorations des hommes, elle qui, à cette heure, adore le Seigneur ; faites donc vos adieux, monsieur, à la triste dépouille qu'elle a oubliée parmi nous ; prenez une dernière fois sa main que vous attendiez, et séparez-vous d'elle à jamais ; Valentine n'a plus besoin maintenant que du prêtre qui doit la bénir.

— Vous vous trompez, monsieur, s'écria Morrel en se relevant sur un genou, le cœur traversé par une douleur plus aiguë qu'aucune de celles qu'il eût encore ressenties ; vous vous trompez : Valentine, morte comme elle est morte, a non-seulement besoin d'un prêtre, mais encore d'un vengeur. Monsieur de Villefort, envoyez chercher le prêtre, moi je serai le vengeur.

— Que voulez-vous dire, monsieur ? murmura Villefort, tremblant à cette nouvelle inspiration du délire de Morrel.

— Je veux dire, continua Morrel, qu'il y a deux hommes en vous, monsieur : le père a assez pleuré, que le procureur du roi commence son office. Les yeux de Noirtier étincelèrent, d'Avrigny se rapprocha.

— Monsieur, continua le jeune homme, en recueillant des yeux tous les sentiments qui se réveillaient sur les visages des assistants, je sais ce que je dis, et vous savez tout aussi bien que moi ce que je vais dire : Valentine est morte assassinée !

— Valentine est morte assassinée ! dit Villefort baissa la tête ; d'Avrigny avança d'un pas encore ; Noirtier fit oui, des yeux.

— Or, monsieur, continua Morrel, au temps où nous vivions, une créature, ne fût-elle pas jeune, ne fût-elle pas belle, ne fût-elle pas adorable comme était Valentine, une créature ne disparaît pas violemment du monde sans que l'on demande compte de sa disparition. Allons ! monsieur le procureur du roi, ajouta Morrel avec une véhémence croissante, pas de pitié ! je vous dénonce le crime, cherchez l'assassin !

Et son oeil implacable interrogeait Villefort, qui, de son côté sollicitait du regard tantôt Noirtier, tantôt d'Avrigny.

Mais au lieu de trouver secours dans son père et dans le docteur, Villefort ne rencontra en eux qu'un regard aussi inflexible que celui de Morrel.

— Oui ! fit le vieillard.

Encore une fois, la victoire nous est restée ; les travaux de la pose de cette grille ont été suspendus, et l'on va adopter, d'accord avec nous, un autre système de clôture, du côté en regard du camp ; la circulation restera libre avec les jardins du vieux Longwood.

Sir Hudson Lowe a constamment prétendu, pendant toute cette querelle, que son intention, en posant la grille, était uniquement de remplacer d'ignobles clôtures de planches ou de fossés plantés d'aloës, par une clôture élégante, comme c'était l'usage dans les plus beaux sites d'Europe ; mais l'empereur m'a fait lui écrire qu'il ne voyait dans cette assertion qu'une ignoble ironie de plus ; qu'au surplus, peu lui importait que la grille restât ou qu'on l'enlevât parce que jamais il ne mettrait le pied dans cette maison.

C'est à cette époque qu'une proposition de haute importance fut renouvelée par un capitaine de marine. Son bâtiment revenait des Indes ; il avait tout arrangé de manière à recevoir dans un canot l'empereur sur un point de la côte désigné d'avance, et pour le conduire à son bord sans qu'il courût le plus léger danger d'être arrêté. Il ne voulait rien pour lui ; mais il demandait un million pour la personne dont le concours était indispensable pour faire avec sûreté le trajet de Longwood à la côte. Ce million ne devait être payable qu'en Amérique, et seulement après que l'empereur y serait débarqué. Une autre condition était que l'empereur ne fût accompagné que de deux personnes.

L'empereur me chargea de demander à ce brave homme les plus petits détails de son plan, et il voulut savoir le nom des personnes avec lesquelles il prétendait s'être entendu. Il le reçut ensuite, mais seulement après lui avoir fait répondre par moi, qu'il le remerciait de son dévouement et croyait au succès de son plan, mais que sa résolution étant inébranlable de ne point lutter contre sa destinée, il persistait à refuser ses offres.

Un autre projet de même nature fut conçu au moyen de bateaux sous-marins ; cinq ou six mille louis furent dépensés pour atteindre ce but, par un ami d'O'Meara.

J'ai lieu de croire que l'empereur se serait certainement refusé à quitter Sainte-Hélène, quand bien même un de ces bateaux aurait réussi à aborder le seul point de la côte que peut-être nous aurions pu réussir à atteindre, en nous cachant pendant le jour dans quelque ravin, en dehors de notre enceinte de six heures du soir, et en descendant de nuit vers la côte, au risque de nous briser cent fois le col.

A toutes ces offres d'évasion, l'empereur m'a toujours répondu : « Je ne serais pas six mois en Amérique sans être assassiné par les sicaires du comité royaliste, revenu en France à la suite du comte d'Artois. Voyez à l'île d'Elbe, est-ce qu'il n'a pas envoyé le chonon Brulard pour organiser mon assassinat ? Le hasard que le hasard avait placé comme maréchal-de-logis de gendarmerie en Corse, et qui m'a fait prévenir de la mission du garde-du-corps qui a tout avoué à Drouot, j'étais assassiné. D'ailleurs, il faut toujours obéir à sa destinée, tout est écrit là haut. Je ne vois en Amérique qu'assassinat ou oubli, j'aime mieux Sainte-Hélène. »

Le mois de décembre a mal commencé et il finit de même, quoique sir Hudson-Lowe nous ait laissé plus de calme que de coutume.

L'empereur asseint plus régulièrement ce qu'il appelle son coup de canif. L'abbé Buonavita vient d'avoir une attaque d'apoplexie. Heureusement qu'Antomarchi était à Longwood et l'a saigné de suite, ce qui l'a sauvé pour le moment. Enfin, nous venons d'apprendre la mort de la princesse Elisa, ancienne grande-duchesse de Toscane ; c'était une maîtresse femme, m'a dit l'empereur. Elle avait de nobles qualités et un esprit remarquable ; mais il n'y a jamais eu d'intimité entre nous, nos caractères s'y opposaient.

L'historique de l'enfance de ses sœurs a conduit l'empereur à me parler de madame de Saint-Méran, celle qui, en plusieurs occasions, lui avait rendu son service. Son mariage fut

— Et moi, je vous dis que l'on ne peut pas se fier à ces gens-là. Ils sont tous des traîtres.

— Oh ! vous êtes en délire, monsieur ! dit Villefort, essayant vainement de se débattre dans le cercle où il se sentait pris.

— Je suis en délire ! s'écria Morrel ; eh bien ! j'en appelle à M. d'Avrigny lui-même. Demandez-lui, monsieur, s'il se souvient encore des paroles qu'il a prononcées dans votre jardin, dans le jardin de cet hôtel, le soir même de la mort de madame de Saint-Méran, alors que tous deux, vous et lui, vous croyiez seuls, vous vous entreteniez de cette mort tragique, dans laquelle cette fatalité dont vous parlez et Dieu que vous accusez injustement, ne peuvent être comptés que pour une chose, c'est-à-dire pour avoir trépassé Valentine !

— Et moi, je vous dis que l'on ne peut pas se fier à ces gens-là. Ils sont tous des traîtres.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Villefort anéanti.

— Et moi aussi, dit-il d'une voix forte, moi aussi je me joins à M. Morrel pour demander justice au crime ; car mon cœur se soulève à l'idée que ma lâche complaisance a encouragé l'assassin !

(La suite à demain.)

